

Conditions générales d'Utilisation (CGU) Espace Client Agigest

1. Préambule

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après les « CGU ») régissent l'accès et l'usage du service en ligne (ci-après le « Service ») mis à disposition par Agigest S.A., société de droit luxembourgeois, dont le siège est situé [adresse], immatriculée au RCS Luxembourg sous le numéro [numéro] (ci-après « Agigest »), via le site internet www.agigest.lu et l'application mobile « Espace Client Agigest ».

En accédant au Service, l'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGU, les avoir comprises et acceptées sans réserve. L'acceptation des CGU emporte formation d'un contrat entre Agigest et l'utilisateur (ci-après l'« Utilisateur »).

2. Conditions d'éligibilité au Service Espace Client Agigest

L'accès au Service est réservé aux personnes majeures disposant de la capacité juridique. Tous les clients Agigest peuvent accéder au Service, que ce soit via le site web ou l'application mobile/tablette compatible après en avoir fait préalablement la demande officielle, accepté les Conditions Générales d'Utilisation et validé la prise en charge des frais afférents.

Le Service est accessible uniquement aux personnes majeures, juridiquement capables, titulaires d'un contrat de gestion ou mandat de représentation immobilière avec Agigest ou en lien avec un bien géré par Agigest.

L'accès au Service est subordonné à (i) une demande expresse de l'Utilisateur, (ii) l'acceptation des présentes CGU, (iii) le paiement du forfait annuel prévu à l'article 12.

3. Description du Service

Le Service permet à l'Utilisateur d'accéder à un espace personnel sécurisé, via le site web ou l'application mobile, comportant notamment les fonctionnalités suivantes :

- consultation et téléchargement de documents administratifs (PV, convocations, relevés, budgets, etc.) ;
- communication sécurisée avec les équipes Agigest ;
- visualisation d'informations financières (solde, appels de fonds, historique de paiement, etc.).

Agigest se réserve le droit de modifier ou de compléter les fonctionnalités à tout moment.

4. Utilisation du Service et gestion des contenus

L'Utilisateur s'engage à utiliser le Service conformément aux lois en vigueur et à ne pas détourner sa finalité. Il s'interdit :

- de diffuser des contenus illicites ou préjudiciables ;
- d'entraver le fonctionnement du Service ou de compromettre sa sécurité ;
- d'usurper l'identité d'un tiers.
- respecter les droits de tiers, notamment les droits d'auteur, les droits à l'image et à la vie privée.

L'Utilisateur demeure seul responsable des contenus qu'il consulte, télécharge ou transmet via le Service. En cas d'infraction, Agigest se réserve le droit de suspendre l'accès, de supprimer des contenus ou de signaler les faits aux autorités compétentes.

5. Identifiants de connexion et sécurité

Chaque Utilisateur dispose d'un identifiant (login) et d'un mot de passe personnel, confidentiel et non transférable.

L'Utilisateur est responsable de la sécurité et de la confidentialité de ses identifiants. Toute utilisation du Service via ses identifiants est réputée effectuée par lui ou avec son autorisation.

Il reconnaît également les risques inhérents à Internet (intrusions, piratage, fuites de données, etc.) et décharge Agigest de toute responsabilité liée à ces risques, dans la limite des obligations légales.

6. Non-respect des CGU

En cas de violation des présentes CGU, Agigest pourra, sans préavis ou indemnité, suspendre temporairement ou définitivement l'accès au Service. Cette mesure pourra intervenir notamment en cas :

- la diffusion de contenus illicites ;
- une utilisation abusive ou détournée du Service ;
- des comportements susceptibles de porter atteinte à la réputation ou à l'intégrité du Service.

7. Engagements d'Agigest

Agigest met tout en œuvre pour assurer un accès continu et sécurisé au Service. Toutefois, Agigest pourra suspendre temporairement le Service pour maintenance, mise à jour ou en cas de nécessité sans que cela ne donne droit à compensation.

L'Utilisateur reconnaît que la sécurité absolue des données sur Internet ne peut être garantie. Agigest ne peut être tenue responsable des failles de sécurité indépendantes de sa volonté.

8. Responsabilité

La responsabilité d'Agigest ne peut être engagée qu'en cas de faute grave avérée.

Nous déclinons toute responsabilité notamment pour :

- les contenus illicites ou non conformes publiés ou consultés par l'Utilisateur ;
- l'indisponibilité du Service liée à une panne, à la maintenance ou à une saturation réseau ;
- la perte de données, contamination par virus, ou intrusion de tiers ;
- tout préjudice indirect (perte de chance, perte de données, atteinte à la réputation, etc.).

En tout état de cause, la responsabilité d'Agigest est plafonnée au montant du forfait annuel effectivement payé par l'Utilisateur.

9. Propriété intellectuelle

Tous les éléments du Service (interface, logiciel, base de données, contenus) sont protégés par des droits de propriété intellectuelle et demeurent la propriété exclusive d'Agigest ou de ses partenaires.

Utilisateur bénéficie d'un droit personnel, non exclusif et non transférable d'accès et d'utilisation du Service pour ses seuls besoins. Toute reproduction, diffusion ou commercialisation est interdite.

10. Durée et résiliation

Le contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter de la date d'activation du Service. L'Utilisateur peut résilier à tout moment en adressant un courriel à Agigest (à l'adresse : online@agigest.lu).

La résiliation prend effet à la réception du courriel de confirmation. L'accès au Service est alors désactivé et les données personnelles supprimées dans les limites prévues par la législation applicable.

11. Évolution du Service

Agigest se réserve le droit de modifier à tout moment les fonctionnalités, l'ergonomie ou les modalités d'accès au Service. L'utilisateur sera informé de toute modification substantielle par notification sur l'interface utilisateur ou par courriel.

12. Frais et conditions financières

La mise à disposition de ce Service représente pour Agigest un investissement technologique et organisationnel significatif. Elle comprend notamment :

- (i) l'hébergement et la maintenance de serveurs sécurisés destinés au stockage des données ;
- (ii) la sécurisation des accès par authentification individuelle ;
- (iii) le chiffrement des échanges ;
- (iv) la sauvegarde périodique des données ;
- (v) la maintenance corrective et évolutive ;
- (vi) les ressources humaines nécessaires à l'administration et au support du Service.

Ces coûts sont en partie mutualisés et supportés par l'ensemble des Utilisateurs du Service, aux conditions indiquées ci-dessous et mis en compte sur le compte du copropriétaire concerné :

1. Accès individuel copropriétaire :

- 1.1 Forfait d'activation unique : 25,00 € (vingt-cinq euros) + TVA est exigible lors de la souscription initiale. Ce montant couvre notamment les frais liés à la création du compte personnel & configuration initiale, etc.
- 1.2 Forfait annuel d'utilisation : 25,00 € (vingt-cinq euros) + TVA est facturé annuellement pour l'usage continu du Service. Il est exigible chaque année au 1er janvier, sauf résiliation préalable avant cette date.

2. Accès copropriétaire Membre du Conseil Syndical

- 2.1 Forfait d'activation unique : 50,00 € (cinquante euros) + TVA est exigible lors de la souscription initiale. Ce montant couvre notamment les frais liés à la création du compte personnel & configuration initiale, mise en service des accès, etc.
- 2.2 Un forfait annuel d'utilisation est facturé pour l'usage du Service par le Conseil Syndical, facturé selon le nombre de lots principaux composant la résidence :
 - de 01 à 25 lots : Honoraire - Forfait annuel de 100 € + TVA
 - de 26 à 50 lots : Honoraire - Forfait annuel de 150 € + TVA
 - de 51 à 100 lots : Honoraire - Forfait annuel de 200 € + TVA
 - à partir de 101 lots : Honoraire - Forfait annuel de 250 € + TVA

Toute année entamée est intégralement due. Le montant est exigible chaque année civile entière au 1^{er} janvier, sauf résiliation préalable avant cette date. En cas d'interruption, de résiliation en cours d'année ou changement de Syndic, aucun remboursement, même partiel, ne pourra être réclamé.

Les sommes relatives à l'Accès individuel copropriétaire sont mises en compte et facturées sur le compte du copropriétaire concerné.

Les sommes relatives à l'Accès Membre du Conseil Syndical sont mises en compte et facturées à la copropriété de l'immeuble concerné.

Le paiement sera effectué par prélèvement automatique, selon les modalités précisées sur la facture. La souscription au Service ou l'utilisation effective des accès vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions tarifaires.

Agigest se réserve le droit d'actualiser les montants des forfaits, sous réserve d'une information préalable adressée à l'Utilisateur au moins 30 jours avant l'échéance annuelle, par courrier recommandé ou courriel avec accusé de réception. Toute modification tarifaire ne s'appliquera qu'à compter de l'année suivante.

13. Protection des données personnelles (RGPD)

Les deux parties s'engagent à traiter les données à caractère personnel avec lesquelles elles entrent en contact dans le cadre de ce contrat en conformité avec les dispositions du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et de la réglementation sur la protection des personnes physiques lors du traitement de données à caractère personnel.

a. Conformité générale

Chaque Partie déclare agir en tant que seul Responsable du Traitement s'agissant des traitements des Données Personnelles qui pourraient être échangées entre elles dans le cadre de l'exécution du Contrat. Chaque Partie reconnaît et s'engage à être en conformité avec les lois et règlements régissant le traitement des données personnelles, dont notamment avec le RGPD, dans le cadre du Contrat.

b. Confidentialité

Chaque Partie garantit le respect de la confidentialité des Données Personnelles faisant l'objet d'un traitement indépendant par chacune d'elles dans le cadre du Contrat et prend toutes les précautions nécessaires au regard de la nature des Données Personnelles et des risques du traitement. Chaque Partie s'engage à ne pas transférer les Données Personnelles à des tiers sauf accord écrit et préalable de l'autre Partie concernée.

c. Violation des Données Personnelles

Chaque Partie s'engage à notifier rapidement et par écrit aux autres Parties toute violation des Données Personnelles après en avoir pris connaissance et dans un délai maximum de quarante-huit (48) heures.

d. Traitement des données personnelles par Agigest S.A.

Sous réserve de toute autre relation contractuelle entre les Parties concernées et les sociétés faisant partie du groupe Agigest S.A., les Données Personnelles ne sont traitées par Agigest S.A. ou ses filiales ainsi que ses succursales, qu'aux fins d'exécuter le Contrat. La fourniture des Données Personnelles est une exigence contractuelle nécessaire à la conclusion du Contrat et à son exécution. Le destinataire des Données Personnelles est Agigest S.A..

14. Signature électronique

De convention expresse valant convention sur la preuve, les signataires acceptent de signer électroniquement le présent contrat et conviennent explicitement que le Document Électronique Signé :

- (a) constitue l'original du document
- (b) a la même valeur que leur signature manuscrite
- (c) est parfaitement valable entre parties.

Les parties s'engagent à ne pas contester la recevabilité, l'opposabilité ou la force probante des éléments du document électronique signé, sur le fondement de leur nature électronique.

En conséquence, le document électronique signé vaut preuve du contenu du document électronique signé et de l'identité des signataires et consentement aux obligations et conséquences de faits et de droits qui découlent du document électronique signé.

Les titulaires dont la signature électronique a été utilisée pour signer le document électronique signé sont réputés être dûment habilités à pouvoir engager les parties contractantes et à engager juridiquement lesdits contractants.

Les parties reconnaissent et conviennent expressément que la transmission électronique du document électronique signé vaut preuve, entre les Parties, de l'existence, de l'origine, de l'envoi, de l'intégrité et de l'horodatation du document électronique signé par l'une des parties et de la réception du document électronique signé par l'autre partie ; étant précisé que l'envoi et la réception sont réputés intervenir au même instant.

15. Force juridique

Si une stipulation prévue aux présentes "CGV" devait être contraire à une disposition impérative ou d'ordre public, ou encore, si une stipulation devait demeurer sans effet pour une quelconque autre raison, une telle stipulation bien que nulle et/ou sans effet, ne pourra en aucun cas affecter la validité des autres dispositions des présentes "CGV".

Pour toute contestation résultant de l'interprétation, l'exécution ou la résiliation du présent contrat, il est fait expressément attribution de compétence aux tribunaux luxembourgeois. Le droit applicable au présent contrat est le droit luxembourgeois ainsi que les parties en conviennent expressément.